

Bruxelles le 18 septembre 2002

- Aux Chefs des établissements et aux Directeurs d'enseignement maternel, primaire et fondamental ordinaire organisés par la Communauté française ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles maternelles, primaires et fondamentales libres subventionnées ;
- Aux Directions des écoles maternelles, primaires, fondamentales officielles et libres subventionnées ;
- Au Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces ;
- A la Fédération de l'Enseignement fondamental catholique ;
- A la Fédération des écoles libres subventionnées indépendantes.

Réf. : JMN/02/D1/Circ.

Pour information:

- Aux Membres de l'Inspection de l'Enseignement préscolaire et primaire,
- Aux Vérificateurs de l'Enseignement préscolaire et primaire,
- Aux Syndicats du personnel enseignant,
- Aux Associations de Parents.

CIRCULAIRE N°122

Objet : Liste de discussion sur Internet *instit@cfwb.be*

J'ai le plaisir de vous informer de l'ouverture de la liste de discussion **instit@cfwb.be** réservée aux enseignants de l'enseignement fondamental.

Elle permettra aux institutrices et instituteurs dans l'enseignement fondamental en Communauté française de Belgique

- intéressés de savoir comment d'autres font dans leur école pour gérer telle situation, la relation avec les parents, l'évaluation, la gestion d'un groupe classe, les sorties, les fêtes, les repas à l'école, les fractions, la dictée, etc. ;
- parfois confrontés à des problèmes dans leur école et qui n'y trouvent pas les réponses qu'ils souhaiteraient, qui se sentent parfois seuls, isolés ;
- qui ont envie de partager leurs joies, leurs réussites, leurs doutes quant à ce métier d'enseignant qui se complexifie d'année en année ;
- prêts à offrir leurs idées, leur expérience pour aider d'autres enseignants à trouver une solution à leurs difficultés d'un moment ;

d'entrer en contact avec d'autres enseignants, de développer un réseau d'aides et de soutiens, de partager leurs questions et leurs réflexions.

Pratiquement : Qu'est-ce qu'une liste de discussion ?

La liste de discussion *instit@cfwb.be*, lancée par la cellule cyberécoles du Ministère de la Communauté française (AGERS), est un nouveau support offert par les potentialités du système Internet et qui permet aujourd'hui d'offrir l'accès à une communauté virtuelle composée au gré des inscriptions de plusieurs dizaines voir plusieurs centaines de personnes bien réelles celles-là.

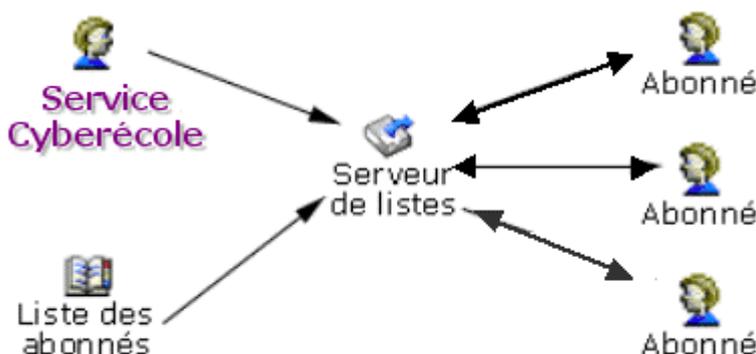
Le principe est simple. Tout enseignant du fondamental, disposant d'une adresse de courrier électronique personnelle ou à l'école, peut s'inscrire à la liste.

A partir de ce moment, lorsque la personne inscrite envoie un message à la liste, celui-ci est automatiquement diffusé sous forme de courrier électronique à tous les autres membres de la liste.

Cette rapidité et facilité de diffusion à une communauté centrée sur les mêmes intérêts mais comportant des compétences complémentaires est le gage de son efficacité.

L'inscription et l'utilisation de la liste sont bien entendu gratuits.

Cette liste étant réservée aux institutrices ou instituteurs (et toute autre personne directement concernée par le sujet) de l'enseignement fondamental, l'inscription est soumise à une approbation de l'animateur de la liste. D'autre part, pour assurer son bon fonctionnement, il est important que chaque membre ne l'utilise que pour traiter des sujets concernant la vie à l'école et en classe au sens du Décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'Enseignement Fondamental.



Comment s'y inscrire ?

En se rendant sur le site <http://www.agers.cfwb.be/gen/instit>. Toutes les informations nécessaires, charte, mode d'emploi et page d'inscription s'y trouvent. Il est possible de s'inscrire en ligne et avoir ainsi accès immédiatement à cette communauté virtuelle.

Je vous remercie de bien vouloir communiquer cette information aux membres du personnel enseignant de votre établissement.

Le Ministre de l'Enfance,
chargé de l'Enseignement fondamental,
de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.

Jean-Marc NOLLET